



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 70741

Texte de la question

M. Philippe Vuilque appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les agissements des « groupes Gurdjieff ». Penseur du début du xxe siècle, mort en 1949, ayant influé sur nombre de personnes, dont des intellectuels, Gurdjieff a donné naissance à de multiples groupes dans le monde se réclamant de sa doctrine. Toutefois, il semble que de nombreux groupes qui éclosent en France tout en s'en réclamant connaissent des dérives sectaires graves. Il lui demande de bien vouloir faire le point sur ces groupuscules et les dérives dont les services de police peuvent avoir connaissance.

Texte de la réponse

La mouvance Gurdjieff s'est développée autour de thèses prétendant établir un modèle d'étude du comportement humain, utilisé comme un outil de découverte de soi et des autres, et censé apporter une certaine liberté intérieure et comprendre les secrets du fonctionnement des individus. Quelques associations se réclament de cette doctrine en France. D'anciens disciples ont certes dénoncé le caractère humiliant des exercices qui leur ont été imposés pour permettre l'acquisition de la « conscience de soi-même ». Toutefois, à ce jour, aucune dérive sectaire n'a été signalée à l'encontre de ces associations.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70741

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7298

Réponse publiée le : 7 février 2006, page 1315